



Bulletin sur le marché du travail

Nouvelle-Écosse

Mai 2020



Ce Bulletin sur le marché du travail fournit une analyse des résultats de l'Enquête sur la population active pour la province de la Nouvelle-Écosse, y compris les régions d'Annapolis Valley, Cape Breton, Sud, Halifax et Côte-nord.

APERÇU

Le marché du travail de la Nouvelle-Écosse s'est légèrement redressé après deux mois de pertes d'emplois records causées par les restrictions visant à ralentir la propagation de la COVID-19. L'emploi a augmenté de 2,2 %, mais il reste toutefois inférieur de plus de 14 % aux niveaux enregistrés avant la pandémie. Les mises à pied effectuées en raison de la COVID-19 ont touché les travailleurs à temps partiel de façon disproportionnée, mais ils comptaient pour la quasi-totalité de la remontée enregistrée au cours du mois.

Données mensuelles sur la population active, Nouvelle-Écosse

Données désaisonnalisées mensuelles	Mai 2020	Avril 2020	Mai 2019	Variation mensuelle		Variation annuelle	
				Nombre	%	Nombre	%
Population 15+ (000)	815,2	814,8	805,1	0,4	0,0	10,1	1,3
Population active (000)	467,5	449,6	502,3	17,9	4,0	-34,8	-6,9
Emploi (000)	404,2	395,6	468,8	8,6	2,2	-64,6	-13,8
Temps plein (000)	334,2	333,8	381,1	0,4	0,1	-46,9	-12,3
Temps partiel (000)	69,9	61,8	87,7	8,1	13,1	-17,8	-20,3
Chômage (000)	63,4	54,0	33,5	9,4	17,4	29,9	89,3
Taux de chômage (%)	13,6	12,0	6,7	1,6	-	6,9	-
Taux d'activité (%)	57,3	55,2	62,4	2,1	-	-5,1	-
Taux d'emploi (%)	49,6	48,6	58,2	1,0	-	-8,6	-

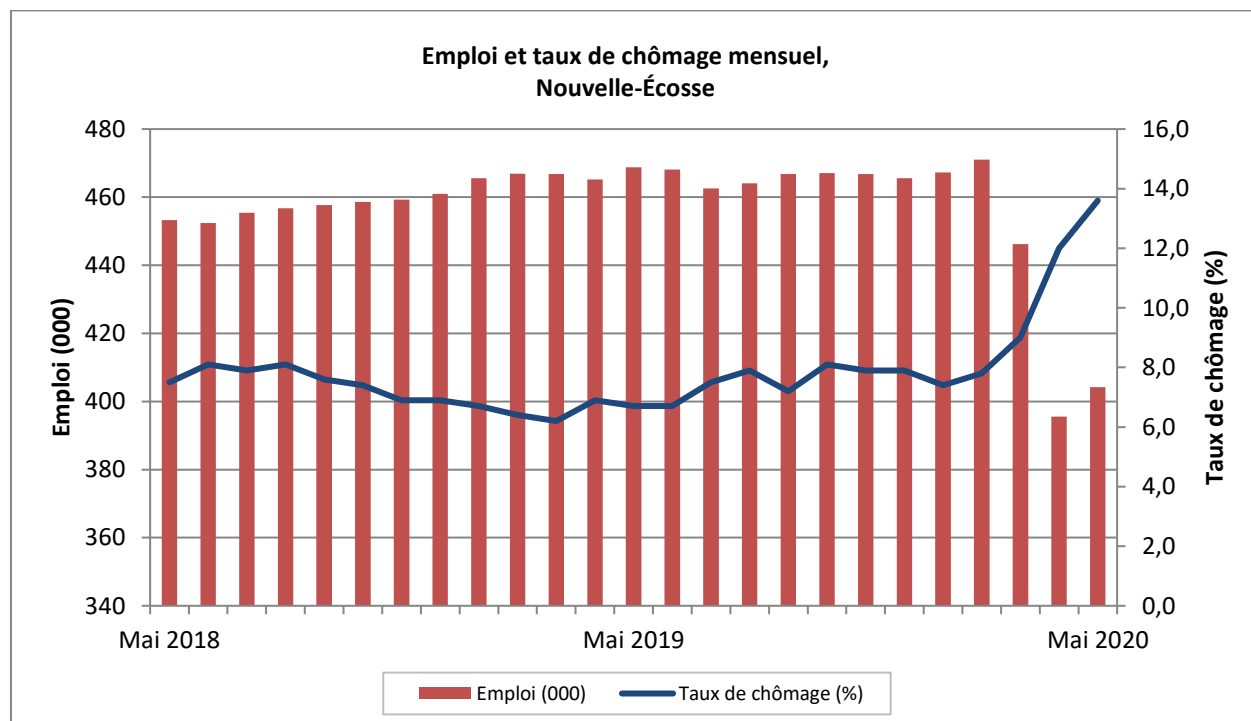
Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre aux sommes indiquées en raison des arrondissements

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada – Tableau 14-10-0287

Dans l'Enquête sur la population active, la plupart des personnes ayant perdu leur emploi en raison des fermetures survenues en mars et en avril ont été classées comme ayant quitté le marché du travail. Plusieurs de ces personnes sont maintenant prêtes à retourner travailler, contribuant ainsi à une augmentation de la taille de la population

active de 4 % en mai. Cependant, plus de la moitié de ces chercheurs d'emplois ne travaillent pas encore et sont comptabilisés en tant que chômeurs, ce qui entraîne une hausse du taux de chômage malgré le redressement de l'emploi.

D'une année à l'autre, l'emploi a chuté de 13,8 % par rapport à mai 2019. Le nombre de travailleurs est demeuré relativement stable pendant la majeure partie de la dernière année, ne progressant que d'environ 0,5 % pour atteindre un sommet historique en février 2020. Au début mars, environ 25 000 emplois ont été perdus lorsque des restrictions sont entrées en vigueur dans certaines industries. Le plein effet de la COVID-19 sur le marché du travail est cependant devenu plus clair en avril, à la suite d'une diminution encore plus importante.



Au cours de la dernière année, la population active a suivi une trajectoire semblable à celle de l'emploi. En effet, entre mai 2019 et février 2020, elle a augmenté de 1,7 % en raison de l'immigration internationale, de la migration interprovinciale nette positive et d'une amélioration des conditions du marché du travail pour les jeunes. Cette augmentation a été suivie d'une baisse marquée en mai, puisque plusieurs des travailleurs mis à pied en mars et en avril n'étaient toujours pas disponibles pour travailler compte tenu des restrictions imposées à leurs industries respectives. En raison de ces changements, le taux d'activité a chuté, alors que le taux de chômage a plus que doublé.

Les récentes mises à pied ont touché les différents groupes d'âge et les deux sexes à divers niveaux. Globalement, les femmes représentaient plus de la moitié des personnes ayant perdu leur emploi, ce qui est en partie attribuable à la surreprésentation des femmes dans les postes à temps partiel; toutefois, cette disparité s'observe également dans les postes à temps plein.

Parmi les principaux groupes d'âge, les jeunes (15 à 24 ans) sont ceux pour qui l'emploi s'est le plus détérioré en mars et en avril, mais ce groupe a enregistré une importante reprise partielle en mai. Avant la pandémie, les résultats sur le marché du travail s'étaient largement améliorés pour ce groupe d'âge. En effet, l'emploi avait

augmenté de 4 % entre mai 2019 et février 2020. Les jeunes étaient néanmoins surreprésentés dans les industries les plus durement touchées par les restrictions relatives à la distanciation sociale, entraînant une chute de l'emploi de 37 % entre février et avril. Il semble que de nombreux jeunes ayant perdu leur emploi sont maintenant rappelés au travail, puisque le taux d'emploi chez ce groupe a grimpé de 8,1 % d'un mois à l'autre. La différence dans les variations relatives à l'emploi selon le sexe est exagérée dans cette catégorie : un plus grand nombre de femmes que d'hommes ont été mises à pied en raison des fermetures, alors qu'elles sont moins nombreuses à avoir été réembauchées.

Taux de chômage mensuel selon l'âge et le sexe, Nouvelle-Écosse

Données désaisonnalisées	Mai 2020	Avril 2020	Mai 2019	Variation mensuelle	Variation annuelle
	%	%	%	(points de %)	(points de %)
Total	13,6	12,0	6,7	1,6	6,9
25 ans et plus	12,0	9,8	5,9	2,2	6,1
Hommes - 25 ans et plus	11,0	9,8	7,3	1,2	3,7
Femmes - 25 ans et plus	13,0	9,9	4,4	3,1	8,6
15 à 24 ans	23,9	26,5	11,2	-2,6	12,7
Hommes - 15 à 24 ans	17,6	27,9	11,8	-10,3	5,8
Femmes - 15 à 24 ans	30,2	24,5	10,3	5,7	19,9

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada – Tableau 14-10-0287

Avec une diminution de -10,5 %, le déclin annuel du taux d'emploi chez les travailleurs du groupe d'âge d'activité maximal (25 à 54 ans) était le moins grave des trois groupes d'âge. Comparativement aux jeunes, les travailleurs de cette tranche d'âge sont moins concentrés dans les industries où les restrictions liées à la COVID-19 limitaient grandement les activités. Les changements relatifs à l'emploi ont également été plus équilibrés entre les deux sexes chez ce groupe de travailleurs. Bien que le taux de croissance mensuel de l'emploi de 2,1 % laisse croire à un rebond moins important que chez les jeunes, les deux groupes d'âge ont regagné environ un travailleur pour chaque tranche de sept travailleurs mis à pied en mars et avril.

Le nombre de travailleurs âgés (55 ans et plus) a diminué de 13,2 % d'une année à l'autre, les femmes comptant pour environ les deux tiers des pertes. En mai, ce groupe a perdu 300 emplois de plus, et rien n'indique encore un retour massif au travail.

EMPLOI PAR INDUSTRIE

Les variations mensuelles et annuelles de l'emploi étaient considérablement différentes selon l'industrie. Certains types d'entreprises ont reçu l'ordre direct de fermer en raison de l'impossibilité d'éviter des contacts physiques entre les travailleurs et les clients. D'autres ont dû fermer même si elles n'avaient pas reçu d'ordre direct à ce sujet en raison de la difficulté à respecter les règles de distanciation sociale. Enfin, d'autres ont été touchées par une baisse généralisée de la demande des clients, un nombre moins élevé de voyageurs ou des interruptions dans les chaînes d'approvisionnement.

De façon générale, les **industries de la production de biens** ont été moins touchées par les mises à pied découlant de la COVID-19 que celles du secteur des services. L'emploi a augmenté de 2,8 % en mai, mais est toujours inférieur de 7,6 % à ce qu'il était une année auparavant. Les diminutions dans les industries de la **construction** et de la

fabrication, les deux principales industries de ce secteur, ont été relativement limitées. La construction sur les chantiers privés a été autorisée à aller de l'avant dans le respect des mesures de distanciation sociale, et le domaine de la construction résidentielle a enregistré une légère hausse en raison de l'offre restreinte d'inscriptions immobilières. De plus, cette industrie recevra un coup de pouce provenant d'importants investissements fédéraux dans le réseau routier, les hôpitaux et les écoles. Quelques grands fabricants de la province, notamment le chantier naval d'Halifax et Michelin, ont temporairement mis à pied des travailleurs, alors que d'autres ont maintenu ou accru leurs effectifs en se tournant vers la fabrication de produits pour le système des soins de santé. Même si l'industrie de la **foresterie, de la pêche, des mines, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz** a enregistré une baisse de 2 000 travailleurs (-16,4 %) d'une année à l'autre, le plus gros de ces pertes est survenu avant la pandémie. L'industrie a subi bon nombre de perturbations à long terme, comme la fermeture de l'usine Northern Pulp et de la mine de Donkin, ainsi que la réduction de la demande mondiale et des prix du homard.

Données mensuelles sur la population active, par industrie, Nouvelle-Écosse

Données désaisonnalisées (000)	Mai 2020	Avril 2020	Mai 2019	Variation mensuelle		Variation annuelle	
				Nombre	%	Nombre	%
Emploi total, toutes les industries	404,2	395,6	468,8	8,6	2,2	-64,6	-13,8
Secteur de la production de biens	80,5	78,3	87,1	2,2	2,8	-6,6	-7,6
Agriculture	5,3	5,5	6,1	-0,2	-3,6	-0,8	-13,1
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	10,2	10,4	12,2	-0,2	-1,9	-2,0	-16,4
Services publics	3,5	3,5	3,8	0,0	0,0	-0,3	-7,9
Construction	32,0	29,4	33,9	2,6	8,8	-1,9	-5,6
Fabrication	29,6	29,6	31,0	0,0	0,0	-1,4	-4,5
Secteur des services	323,7	317,2	381,7	6,5	2,0	-58,0	-15,2
Commerce	62,6	57,5	82,9	5,1	8,9	-20,3	-24,5
Transport et entreposage	16,8	18,0	19,9	-1,2	-6,7	-3,1	-15,6
Finance, assurances, immobilier et location	21,9	22,7	20,9	-0,8	-3,5	1,0	4,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	29,0	28,1	28,3	0,9	3,2	0,7	2,5
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	16,2	16,6	17,6	-0,4	-2,4	-1,4	-8,0
Services d'enseignement	32,9	33,3	38,3	-0,4	-1,2	-5,4	-14,1
Soins de santé et assistance sociale	66,9	68,6	72,9	-1,7	-2,5	-6,0	-8,2
Information, culture et loisirs	12,9	12,0	19,7	0,9	7,5	-6,8	-34,5
Hébergement et services de restauration	19,9	18,1	34,9	1,8	9,9	-15,0	-43,0
Autres services	12,3	12,2	17,0	0,1	0,8	-4,7	-27,6
Administrations publiques	32,3	30,3	29,3	2,0	6,6	3,0	10,2

Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre aux sommes indiquées en raison des arrondissements

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada – Tableau 14-10-0355

Dans le **secteur des services**, certaines industries ont maintenu leurs niveaux d'emplois malgré la COVID-19. Les industries de la **finance, des assurances, de l'immobilier, de la location et de la location à bail, des services professionnels, scientifiques et techniques** et des **administrations publiques** ont toutes enregistré une croissance positive de l'emploi depuis mai 2019. De nombreuses professions de ces industries sont surtout liées au travail de

bureau, qui permet aux travailleurs d'effectuer leurs tâches à partir de leur domicile sans nuire sérieusement leurs activités principales. En revanche, les industries ayant enregistré les plus importants reculs de l'emploi sont celles du **commerce de gros et de détail** (diminution de -24,5 % d'une année à l'autre), de **l'information, la culture et les loisirs** (-34,5 %), des **services d'hébergement et de restauration** (-43,0 %) et les **autres services** (-27,6 %). Les entreprises qui font partie de ces industries, comme les salles à manger des restaurants, les salons de coiffure et les bureaux des professionnels de la santé, ont été fermées expressément par le gouvernement provincial. De plus, les Néo-Écossais avaient reçu la consigne d'éviter le magasinage et les sorties non essentiels, entraînant une réduction du nombre de clients qui se sont rendus dans les entreprises qui avaient choisi de rester ouvertes. D'un mois à l'autre, la plupart des entreprises ont enregistré une importante hausse de l'emploi en mai, ce qui pourrait s'expliquer par la réouverture des entreprises avec la mise en place de mesures d'adaptation pour respecter les exigences de distanciation physique. Toutefois, cette tendance a connu quelques exceptions en raison de la faiblesse persistante de la demande : 2 000 emplois ont été perdus dans l'industrie du **transport et de l'entreposage** en avril, suivis de 1 200 emplois en mai, lorsque le plein effet des restrictions prolongées sur les voyages interprovinciaux et internationaux s'est fait sentir.

ANALYSE RÉGIONALE

De façon générale, toutes les régions économiques de la Nouvelle-Écosse ont subi des variations comparables à celles enregistrées à l'échelle provinciale : une diminution de l'emploi d'une année à l'autre de l'ordre de 10 à 20 %, une importante réduction temporaire de la taille de la population active et une augmentation du taux de chômage de plusieurs points de pourcentage. Il est important de noter que les données au niveau des régions économiques proviennent d'une moyenne mobile sur trois mois. Par conséquent, les chiffres de mai reflètent la valeur moyenne de mars, avril et mai, ce qui pourrait minimiser le nombre de pertes d'emplois dans la période où les restrictions étaient au plus haut et entraîner un décalage par rapport à la reprise en cours.

Dans la région de **Cape Breton**, l'emploi a décliné de 12,3 % sur 12 mois et le taux de chômage a augmenté de 4,5 points de pourcentage pour atteindre 18,3 %. Les restrictions relatives aux voyages et la faible demande mondiale pour le homard pourraient continuer de miner les niveaux d'emploi tout au long de l'été et de l'automne en raison de l'importance relative des industries du tourisme saisonnier et de la pêche. Avant la pandémie, une forte augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans la région avait mis fin à une tendance chronique de déclin de la population et avait entraîné une augmentation de la demande dans le secteur de Sydney. À l'avenir, les effets de la transition de l'Université du Cap Breton vers l'enseignement en ligne pourraient affecter cette source d'immigration et d'activité économique.

Les changements relatifs au marché du travail survenus dans la région de la **Côte-nord** se comparent à ceux qu'a connus l'ensemble de la province à la suite de la COVID-19. La fermeture de l'usine Northern Pulp à la fin janvier, qui n'a cependant rien à voir avec la pandémie, continue d'ébranler les industries de la foresterie et de la fabrication de produits en bois. Un fait positif dans cette région est l'accélération des travaux de construction pour l'élargissement et la correction du tracé d'une importante route près d'Antigonish au cours de l'été.

D'une année à l'autre, le plus important recul de l'emploi dans la province (-17,7 %) s'est produit dans la région d'**Annapolis Valley**, mais il n'est pas clair si cette situation est liée à une industrie ou à une fermeture en particulier. Les nouvelles mesures de mise en quarantaine pour les travailleurs étrangers temporaires ont créé de l'incertitude dans l'importante industrie agricole de la région. Au moment de la réouverture, la composition vis-à-vis des industries de cette région économique ne devrait pas représenter de défis particuliers ou disproportionnés relativement au marché du travail.

Les pertes d'emplois enregistrées dans la région du **Sud** n'ont pas été de la même ampleur que dans les autres régions économiques rurales, avec un déclin de 9,6 % sur 12 mois. La région compte la plus grande proportion de

travailleurs du secteur de la production de biens qui, en général, s'en est mieux tiré que le secteur des services. Une exception notable a été la mise à pied temporaire du personnel de l'usine Michelin de Bridgewater. Avec l'arrivée de l'été, plusieurs établissements saisonniers de la région liés au tourisme seront touchés par les restrictions relatives aux voyages internationaux. De plus, il est de plus en plus probable que le service de traversier entre Yarmouth et le Maine sera fermé pour une deuxième saison consécutive.

Données mensuelles sur la population active, par région économique, Nouvelle-Écosse

Moyennes mobiles de trois mois données non désaisonnalisées	Emploi			Taux de chômage		
	Mai 2020 (000)	Mai 2019 (000)	Variation annuelle (%)	Mai 2020 (%)	Mai 2019 (%)	Variation annuelle (points de %)
Nouvelle-Écosse	411,6	463,1	-11,1	12,0	7,0	5,0
Régions économiques						
Cape Breton	42,8	48,8	-12,3	18,3	13,8	4,5
Côte-nord	60,3	68,5	-12,0	11,6	7,8	3,8
Annapolis Valley	47,8	58,1	-17,7	11,8	6,1	5,7
Sud	45,3	50,1	-9,6	12,9	7,1	5,8
Halifax	215,3	237,7	-9,4	10,6	5,5	5,1

Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre aux sommes indiquées en raison des arrondissements

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada – Tableau 14-10-0293

D'une année à l'autre, le fléchissement de l'emploi dans la région d'**Halifax**, qui se situait à -9,4 %, a été le plus faible de la province. Les industries reposant principalement sur le travail de bureau, qui ont su s'adapter aux réglementations de distanciation sociale, représentent plus d'un cinquième de l'emploi à Halifax, soit une part beaucoup plus importante que dans les autres régions économiques. Néanmoins, les importantes industries des services d'hébergement et de restauration et du commerce de détail n'ont pas été épargnées par les fermetures et les mises à pied généralisées qui se sont produites dans le reste de la Nouvelle-Écosse.

Remarque : Les auteurs ont pris un soin particulier à rédiger ce document en fondant leurs recherches sur des informations sur le marché du travail qui étaient exactes et pertinentes au moment de la publication. Le marché du travail étant en évolution constante, les données fournies peuvent avoir changé depuis la publication de ce document. Nous encourageons les lecteurs à consulter d'autres sources pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'économie et le marché du travail locaux. Les renseignements présentés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles d'Emploi et Développement social Canada.

Préparé par : Direction de l'analyse du marché du travail, Service Canada, région de l'Atlantique

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec l'équipe de l'IMT à :

http://www.esdc.gc.ca/cgi-bin/contact/esdc-esdc/fra/contactez_nous.aspx?section=imt

Pour de plus amples renseignements sur l'Enquête sur la population active, veuillez consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par Emploi et Développement social Canada, 2020, tous droits réservés.